

*Questions orales*LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI—LE REPORT
DES FONDS NON DÉPENSÉS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, la ministre ne reportera-t-elle pas sur l'année actuelle l'argent non dépensé l'an dernier pour trouver un emploi à ces Manitobains?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je peux assurer le député que la stratégie de Planification de l'emploi est bien engagée et qu'elle donne d'heureux résultats. En effet, on ne cesse d'approuver le financement de projets pour l'exercice 1986-1987. Ce programme, et ses différentes composantes, a obtenu un accueil formidable jusqu'ici.

Je tiens donc à le rassurer. Cette politique remporte effectivement un franc succès et j'espère que nous pourrions compter sur le député pour poursuivre dans cette voie.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LES RÉCLAMATIONS DES INDIENS LUBICONS DE L'ALBERTA—LA
MENACE DE BOYCOTTER LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Sait-il que l'incapacité du gouvernement fédéral de régler les réclamations légitimes en souffrance des Indiens Lubicons de l'Alberta donne de nous sur la scène internationale une opinion de plus en plus mauvaise? Il est même question de plus en plus en Europe de boycotter les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Le ministre ne convient-il pas que le moment est tout indiqué pour tenir la promesse faite à ces Indiens et régler cette réclamation une fois pour toutes?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, les députés voudront certainement tous se joindre à moi pour rappeler aux pays participant aux Jeux d'hiver de 1988 que ces derniers remporteront un grand succès et que la question soulevée n'a rien à y voir. Dans le passé, ce genre de questions politiques ont trop souvent été liées au mouvement olympique et nous ne voudrions pas que la chose se reproduise à Calgary en 1988.

Le député devrait savoir que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est personnellement chargé du dossier et qu'il tient à le faire aboutir. Je transmettrai les instances du député à mon collègue.

Le postulat qu'invoque le député est injuste à l'égard du ministre et des initiatives qu'il a prises jusqu'ici.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE S'ENGAGER À RÉGLER
L'AFFAIRE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Voudra-t-il bien user de son influence et prendre réellement les choses en main pour que cette question concernant cette revendication des autochtones soit réglée? Je tiens à ce

qu'il s'engage personnellement à intervenir dans cette affaire et à collaborer à son règlement.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le premier ministre a fait des promesses très vigoureuses lors de la dernière conférence sur les droits constitutionnels et les droits des autochtones. Il tient à régler ces questions. Une autre conférence a été prévue pour 1987 et des promesses ont été faites directement par le premier ministre, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et d'autres ministériels.

Je répète ce que j'ai dit au député au sujet du cas soulevé. Il sait que le ministre a sérieusement examiné le dossier. La question à l'étude concerne les négociateurs. Si l'on peut s'entendre là-dessus, on pourra résoudre la question. Je sais que le ministre tient à la régler très rapidement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES EXPÉRIENCES FINANCÉES PAR LA CIA ET PORTANT SUR LE
LAVAGE DE CERVEAU

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Des documents publiés aujourd'hui révèlent que le gouvernement canadien était non seulement au courant des expériences secrètes sur le lavage de cerveau effectuées à l'Université McGill au milieu des années 1950 mais qu'il a collaboré étroitement avec la CIA dans le cadre de ce projet. Étant donné que les victimes canadiennes de ces expériences monstrueuses cherchent à obtenir justice devant les tribunaux américains à l'heure actuelle, le vice-premier ministre acceptera-t-il de collaborer pleinement avec leur avocat américain et de rendre immédiatement public le rapport George Cooper sur cette question extrêmement grave?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, en l'absence de mon collègue, le ministre de la Justice, je tiens à informer le député que le ministre est saisi à l'heure actuelle de ce rapport plutôt volumineux et qu'il l'étudie. Lorsqu'il aura terminé son étude, il fera rapport en temps voulu.

ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT COOPER

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, le gouvernement a reçu ce rapport depuis quelque temps déjà. Le ministre pourrait-il s'engager à ce que le gouvernement canadien cesse d'être le dupe du gouvernement américain et défende ses citoyens. Je lui demande plus précisément s'il est disposé à s'engager envers la Chambre et les victimes de ces expériences de lavage de cerveau, à ce que le rapport George Cooper soit rendu public?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit en réponse à la première question. Le ministre étudie à l'heure actuelle le document concerné et il fera rapport en temps voulu.